

# Port de Saint-Elme : les posidonies mortes pourraient disparaître si...

**TRAVAUX** Les buses d'avivement devraient s'ouvrir dès la fin du mois. Ce qui permettrait d'évacuer ces plantes aquatiques mortes et de chasser l'odeur nauséabonde



Les eaux du port de Saint-Elme disparaissent sous une épaisse couche de posidonies mortes, apportées là par la largade de la fin de l'année dernière.

(Photos Éric Estrades)

Le port de Saint-Elme a, jusqu'à présent, fait couler beaucoup d'encre. Et c'est loin d'être terminé. Mais il semblerait qu'une (petite) lueur d'espoir voie, rapidement le jour. Depuis quelques semaines, la rumeur faisait état d'un éventuel changement en ce qui concerne ce site.

« Ça bouge », entendait-on en approchant de ce lieu que plaisanciers et pêcheurs côtoient un peu moins tous les jours. Et pour cause, le contenu du port devient dur comme du ciment.

« Heureusement qu'à cette époque de l'année, la chaleur est quasi inexistante, sinon il faudrait y ajouter la puanteur », précise un promeneur. Du coup, les fortes

odeurs se dissipent. « Mais il ne faudrait pas que le port reste en l'état », ajoute cet autre plaisancier.

## Gilles Vincent monte au créneau

Alors, pour que tout redevienne comment avant, du moins en partie, certains n'hésitent pas à bouger réellement. C'est le cas de Gilles Vincent, président du conseil portuaire de Saint-Elme. Ce dernier a fait parvenir un courrier à Pascal Venel, président de la société nautique de Saint-Elme, l'informant que le maire de La Seyne avait été contacté par écrit. Il a été stipulé à ce dernier de commencer les travaux permet-

tant de recréer un courant d'eau entre la base nautique et le port. « La mairie devrait s'engager à enlever les remblais qui bouchaient les buses d'avivement », explique Pascal Venel. « Des remblais qui avaient été placés par la municipalité de l'époque, en 1976 », ajoute le président.

## « C'est le début d'une demi-solution »

Pour autant, Pascal Venel ne se satisfait pas totalement de cette opération. « Dégager les buses, c'est mieux que rien, mais c'est le début d'une demi-solution (sic) », reconnaît le président. « La solution municipale ne peut être efficace qu'à condition de disposer

d'une turbine accélératrice à l'entrée des buses bien dégagées ». Et le président de préciser, histoire d'enfoncer un peu plus le clou : « La seule et unique solution acceptable à la fois du point de vue écologique et économique est celle contenue dans le principe n° 4, proposé par le conseil général en 2006, et plébiscité par une large majorité lors d'une consultation publique ».

## Aujourd'hui peut-être, ou alors...

Quant aux travaux, effectués par la commune, selon nos informations, ils pourraient commencer rapidement. « Il a été décidé avec la première adjointe de la ville,

présente en conseil du syndicat mixte des ports du Levant <sup>(1)</sup>, que les travaux de réhabilitation du courant d'eau au niveau de la base nautique seront réalisés rapidement avec les moyens propres de la commune », a précisé Gilles Vincent.

Ces travaux pourraient être réalisés d'ici la fin du mois... si Claude Astore, l'adjoint aux travaux, a le feu vert. Ce qui, il y a quelques jours, n'était pas le cas... Comprenez qui pourra.

MICHEL PASQUINI

1. Le Syndicat mixte des ports du Levant regroupe le conseil général et TPM, et gère l'ensemble des ports de l'agglomération toulonnaise.